



AVOCATS SANS FRONTIÈRES
LAWYERS WITHOUT BORDERS
ABOGADOS SIN FRONTERAS

Assemblée des membres 2008

RAPPORT SUR LE PROJET HAÏTI

Dominique-Anne Roy, 3 juin 2008

Les axes du projet

1. Dispenser des formations sur le respect et la promotion des droits humains et transférer des compétences selon le principe de la formation de formateurs;
2. Assigner des coopérants volontaires auprès d'organisations de la société civile afin d'offrir une assistance dans leur travail de défense et de promotion des droits humains.

Les groupes ciblés

1. Les étudiants inscrits à la licence de la Faculté de droit et de sciences économiques, à la maîtrise en droit et à la maîtrise en criminologie, le tout à l'UEH à Port-au Prince;
2. Les étudiants inscrits à la licence en droit dans des universités haïtiennes situées en région;
3. Les membres de la magistrature;
4. Les professionnels, groupes, institutions et membres de la société civile qui oeuvrent pour la défense et la promotion des droits humains.

Réalisations au cours du dernier exercice 2007

1. 12 au 26 juin 2007 : mission à Port-au-Prince de Me Pascal Paradis, Me Isabelle Toupin et d'une professeure de l'Université d'Ottawa. Formation intensive d'une semaine sur le droit international des femmes à l'UEH et conférence aux membres de la société civile sur le même sujet. Poursuite de l'étude du système légal haïtien. Conclusion d'une entente de partenariat avec la POHDH. Planification des futurs stages ASF auprès des membres de la POHDH. Poursuite du travail d'élaboration du cadre d'enseignement des formateurs ASF à l'UEH.
2. 6 novembre 2007 au 6 mars 2008 : mandat de Me Magalie Véro René auprès de l'organisation féministe ENFOFANM. Travail sur divers projets de lois en vue de relever les biais sexistes qui s'y trouvent et formulation de propositions de modifications législatives. Conception et réalisation de capsules juridiques pour la télévision vulgarisant les droits des femmes.
3. 9 novembre au 1^{er} décembre 2007 : mission de Me Huguette Gagnon et Me Marie-Claude Desjardins. Formation intensive d'une semaine sur le droit

- international du travail à l'UEH et en région. Conférence sur le même sujet donnée aux membres de la société civile.
4. 8 au 29 janvier 2008 : mission de Me Pierre Gagnon et Me Hugues Surprenant. Formation intensive d'une semaine sur la détention et les garanties judiciaires à l'UEH et en région. Visite et collecte d'informations dans les prisons de Port-au-Prince.
 5. 1^{er} au 15 avril 2008 : séjour au Québec de Gélina I. Collot, doyenne de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'UEH. Travail sur le projet de réforme du corpus d'enseignement de la licence et de la maîtrise à la Faculté de droit et de sciences économiques de l'UEH. Rencontres multiples avec les membres de l'équipe d'ASF, les représentants de la Faculté de droit de l'Université Laval ainsi que les acteurs de la communauté légale et de l'éducation à Québec. Conclusion d'une entente de partenariat entre ASF, l'EUMC, l'Université Laval et l'UEH.
 6. 15 avril au 15 juillet 2008 : mandat d'Élise Voyer auprès de l'organisation d'assistance juridique GAJ et de la POHDH. Préparation et dispense de multiples formations à des avocats et à des acteurs de la société civile sur les recours devant les instances du système interaméricain de protection des droits humains.
 7. 6 au 20 mai 2008 : mission de Me Dominic Roux et de Me Marie-Claude Desjardins. Formation intensive d'une semaine sur les droits économiques et sociaux à l'UEH et en région. Conférence sur le même sujet dispensée aux étudiants et aux membres de la société civile.
 8. 20 mai au 3 juin 2008 : mission de Me Fannie Lafontaine et Me François Larocque. Formation d'une semaine sur les recours internationaux en contexte de violations des droits de la personne à l'UEH et en région. Conférence sur le même sujet donnée aux étudiants et aux membres de la société civile.

Perspectives pour l'exercice 2008-09 :

Les missions passées ont été extrêmement appréciées, ont atteint les objectifs initialement ciblés et font pour la plupart l'objet de demandes de reconduction pour la prochaine année.

Des négociations sont actuellement en cours, tant avec l'EUMC que le CECI, afin d'examiner de quelle manière il est possible de continuer de travailler en partenariat avec ses organisations tout en reconnaissant à sa juste valeur la contribution plus que significative d'ASF aux projets en cours.

L'ampleur du projet Haïti, l'absence de ressources juridiques au CECI et à l'EUMC, le suivi exigé et le travail qui doit être fait pour accroître les retombées en termes de renforcement des capacités nécessitent clairement, pour la poursuite du projet, l'allocation d'une ressource minimalement à temps partiel pour bien en gérer tous les aspects.